



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0049 / VPR DU 24 MARS 2023

Le Vice-Président de la République a assisté à l'audience de prestation de serment de 13 nouveaux Inspecteurs d'Etat

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, représentant le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a assisté, ce vendredi 24 mars 2023, à l'Auditorium de la Primature, à l'audience de prestation de serment de 13 nouveaux Inspecteurs d'Etat.

L'audience, exceptionnellement délocalisée à la Primature, était présidée par le Président de la Cour des Comptes, M. Kanvaly DIOMANDE.

Suivant le rituel d'usage en la matière, le Président de la Cour a procédé à l'ouverture solennelle de la séance, entendu le Procureur Général près la Cour pour ses réquisitions, ordonné l'appel nominatif des 13 impétrants et la lecture de leur décret de nomination, avant de leur lire la formule de serment consacrée, et les appeler, l'un après l'autre, pour jurer devant la Cour réunie, la main droite levée, de remplir leurs fonctions avec honnêteté, impartialité, intégrité et objectivité, dans le respect de la constitution, des lois et règlements de la République.

Le Procureur Général, M. Hamed Souleymane COULIBALY, a ensuite demandé au Président de la Cour de renvoyer les 13 nouveaux Inspecteurs d'Etat à leurs nouvelles fonctions, sans manquer d'indiquer que les Ivoiriens les regardent et attendent d'eux d'être des modèles parfaits dans les actes qu'ils auront à poser. Il les a invités à avoir à cœur un objectif commun : celui de concourir à une optimisation du rendement du service public pour la satisfaction des citoyens.

Le Président de la Cour a sacrifié à la tradition en donnant acte au Procureur Général, à l'ensemble des acteurs de la Cour, ainsi qu'aux impétrants pour leur prestation de serment et les a renvoyés à leurs nouvelles fonctions. Mais avant, il a tenu à souligner toute la portée de l'acte posé ce jour en le versant au crédit du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA.

M. Kanvaly DIOMANDE a salué l'attachement des plus hautes autorités à la gouvernance vertueuse de la Côte d'Ivoire et demandé au Vice-Président de la République d'assurer le Chef de l'Etat, dans son ambition de hisser la Côte d'Ivoire dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, qu'il peut compter sur

l'engagement de la Cour des Comptes à contribuer à porter haut la qualité des institutions et corps de contrôle.

S'adressant aux 13 impétrants, il a insisté sur le fait que l'Inspection Générale d'Etat (IGE) où ils vont servir est à l'avant-garde de la coordination des activités de tous les organes d'inspection, d'audit et de contrôle interne de l'administration publique. En cela, selon lui, le serment qu'ils ont prêté les engage à ne garder à l'esprit que deux choses : la promotion de la bonne gouvernance et l'intérêt supérieur de la nation.

Pour finir, il a souligné que le Président de la République, en les nommant à ces fonctions, a placé en eux une confiance inébranlable dans sa quête pour une transformation économique, sociale et culturelle du pays, qui ne saurait se faire qu'avec des ressources humaines de très grandes qualités techniques et morales.

Notons que l'Inspecteur Général d'Etat, M. Théophile AHOUA N'DOLI, la Présidente de la Cour de Cassation, Mme Chantal Nanaba CAMARA, le Président du Conseil d'Etat, M. Patrice Yao KOUAKOU, le Président de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels, Sa Majesté Désiré Amon TANOE, et le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Abourahmane CISSE, ont également assisté à cette audience.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci